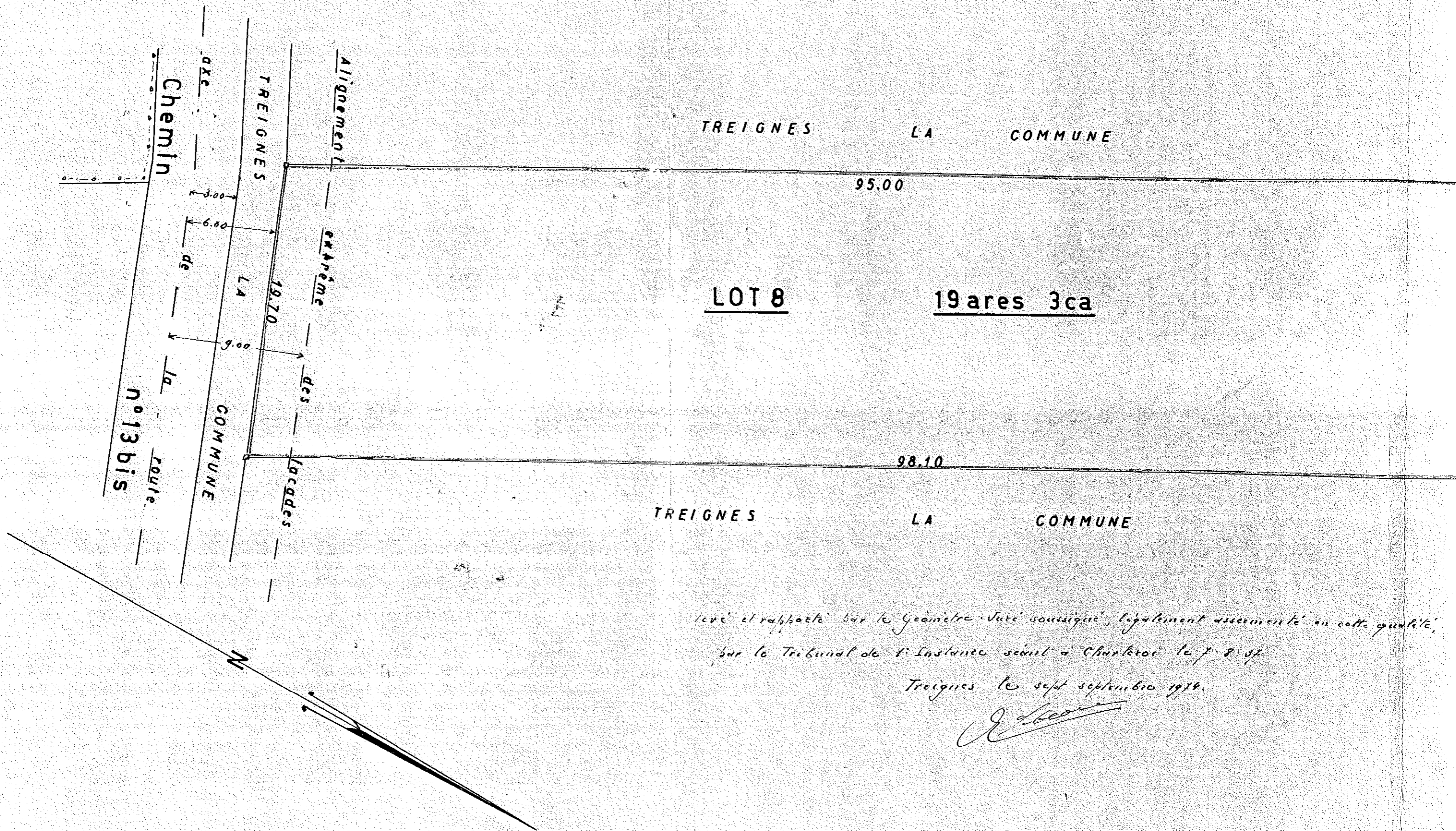


PLAN

d'une parcelle de terrain, appartenant à la Commune de Treignes, en nature de terrain à bâtir, située lieu dit "Trieu de" pour une contenance de deux neuf ares trois centiares. (lisez bien sur plan)

Cette parcelle est reprise sous le lot n° 8 du permis de lotir.



levé et rapporté par le géomètre Juri Soussigué, également assermenté en cette qualité,
par le Tribunal de 1^{re} Instance séant à Charleroi le 7. 8. 37

Treignes le sept septembre 1914.

J. Soussigué

ou de Jusière, cadastrée. Section A n° 96^{bis} partie



NE VARIETUR.

J. Wain

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Wandelaar

TREIGNES
LA
COMMUNE

20.00

vingt cinq novembre 1900 septans de cinq
97 33 3 deux cent vingt
225 F *[Signature]* cinq

EUGENE

Echelle 1:250